



# Radioamateurs France

organisation d'information et de défense du radioamateurisme

## Semaine 25, toute vérité est-elle bonne à dire ?

### SUITE ... Rencontre informelle avec la DGCIS

#### Vos mails lus ici et là (extraits).

#### Vos mails lus ici et là (extraits).

Nous avons reçu des questions que nous avons posées lors de notre rencontre avec la DGCIS.

#### Vendredi 22 juin 2012

#### Rencontre informelle entre Radioamateurs France et la DGCIS

#### Organigramme :

M Montebourg Arnaud, Ministre du Redressement Productif.

Mme Pellerin Fleur, Ministre déléguée à l'innovation et à l'Economie Numérique.

M. Rousseau Luc Directeur général

Mme Dubarry Cécile Service technologie de l'information et de la communication.

M. Delime Claude Robert Sous direction réglementation et télécommunications.

M. Delime ayant fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1 juillet 2012 est remplacé par M Bonelli Simon Pierre.

#### Participants :

M. Delime

M. Bonelli,

Notre représentant : M. Galletti.

le nouvel arrêté reprend l'avis de l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes) et l'avis de la CCCE ( Commission Consultative des Communications Electroniques).

- 1) Simplification des licences radioamateurs pour une harmonisation européenne.
- 2) Réduction des dépenses de fonctionnement dans tous les domaines et donc pour les radioamateurs.
- 3) Maintien de l'acquis pour les F0,
- 4) Le certificat (Nouveau) est équivalent à la classe 2 antérieure, et à la classe HAREC de la recommandation T/R 61-02 de la CEPT.  
Les titulaires d'un certificat antérieur conservent leur classe.
- 5) Question sur la possibilité de publier mensuellement la liste, dates, opérateur(s) des indicatifs (spéciaux) temporaires.

Au-delà de la discussion fort cordiale, nous nous retrouvons devant nos responsabilités.

**Nous n'avons pas su promouvoir les classes FA et FB, puis F0 !**

**Rappel pour mémoire de ce que nous avons écrit dans la 'news letter' semaine 2.**

### **Suppression de la classe novice F0.**

En **1984** sont apparus les préfixes FA (10 w en 144) et FB (idem FA plus 7, 14, 21, 28 cw).  
En février **1991**, il y avait 236 FA, 157 FB pour un total d'environ 16.000 licences, soit 2.5 % de l'ensemble.

En **1997**, il reste 3 classes : classe 1 CEPT A (toutes bandes), classe 2 CEPT B (fréquences supérieures à 29.7), et classe 3 novice NON-CEPT (seulement le 144).

En **2011**, il y avait environ 800 F0 pour un total de 14.800 licences, ce qui représente 5.5 %.

S'il y a eu un réel développement du nombre de licences avec l'apparition des F1, cela n'a jamais été le cas avec les différentes licences novices FA, FB, et F0.

Le cas des F1 étant lié à une nouvelle licence sans télégraphie pour faire de la technique sur des fréquences hautes, alors que la licence novice ne faisait qu'entrouvrir la porte du radio-amateurisme.

Le but inavoué étant de grossir les rangs et donc par la même occasion d'augmenter les adhérents aux associations ...

L'idée comme beaucoup d'autres, venait des Etats Unis, mais adaptée à la "sauce française" très différente de l'originale.

### **Echec ? OUI mais pourquoi et si faute(s), faute(s) à qui ?**

Un manque de publicité donc d'information pour le radio-amateurisme.

Un manque de candidats.

Un manque d'attrait de cette licence novice restrictive même si ce n'était qu'un pied à l'étrier. (Pourtant on apprend bien à faire du vélo avant de conduire et tous ne passeront pas leur permis).

Le manque d'intérêt et la difficulté (discutable) face à la facilité des portables et d'internet.

Les radio-clubs, chargés malgré eux d'un travail ...

La récupération de cibistes ... mais la mode et le nombre étaient déjà sur le déclin.

Alors aujourd'hui, devrait-on choisir la quantité, la qualité ... la question ne se pose même plus.

### **Bilan de cette rencontre : il faut analyser 4 réflexions.**

1) La classe F0 : si l'on veut faire évoluer les choses, il faudra tirer les conclusions des échecs successifs (FA, FB, F0) tant au niveau de :

Ce que nous voulions, nous les radioamateurs, mais surtout réfléchir à ce que voulaient les principaux intéressés : les futurs OM.

Ce que voulaient en réalité la (les) association(s).

Dans le futur :

Définir ce qu'il faudra faire à l'avenir en tenant compte des erreurs du passé.

Prendre en considération l'avis de tous et définir les objectifs.

Tenir compte de ce qui se fait dans les autres pays européens

Entreprendre un travail préparatoire jusqu'au but final.

Enfin prévoir les modalités d'applications, c'est à dire la formation, les radio-clubs (partie prenante), la publicité ... Un accompagnement avant, pendant, après, retour peut-être au parrainage ...

2) Ce qui est de la responsabilité de l'ARCEP. Ne pas mélanger les services et les interlocuteurs.

Faire des propositions pour rattraper le retard vis à vis de l'europe.

Propositions cohérentes bien sûr, et pas aberrante comme l'une d'elles fut faite en janvier 2012 par l'une de nos associations et ce à notre détriment, et contrairement au droit qui nous régit.

Anticiper les évolutions et donc par conséquences et pour une fois être en avance au lieu d'attendre, de subir, de traîner les pieds !

3) Attendre le retour du texte de la Commission européenne.

Nous aurons du concret avec des avancées positives (50Mhz, le numérique, ...), même s'il faut recommencer certaines choses (Une classe en remplacement de la F0 entre autres ...), se remettre à l'ouvrage et ce dans tous les domaines ...

4) La défense et la représentativité des radioamateurs vis à vis :

D'eux-mêmes.

Des administrations.

Du futur et donc des projets.

Là encore nous n'avons pu que constater des carences ... à nous, à vous tous d'en tirer les conclusions.

Maintenant en temps qu'acteurs, nous sommes tous responsables mais à des degrés divers.

Quand certains adhérents à une association en signant un chèque en blanc, ne veulent se mêler de rien, ne rien voir ni entendre...

Quand certains responsables continuent de s'obstiner dans leurs erreurs.

Nous n'arriverons à rien.

Donc tout passe par une cohésion, un rassemblement de tous, ce que nous avons proposé dans la 'news letter' s22 ... à suivre.

**[Le site de radioamateurs-france.org](http://Le site de radioamateurs-france.org)**

Il progresse toujours et ce n'est pas fini.

Partie histoire, une chronologie du radio amateurisme et plus précisément l'évolution de la législation pour ce qui nous concerne.

Chaque semaine, vous pourrez retrouver un ajout ...

Nous espérons que cette rubrique sera une découverte instructive ...

**Rappel :**

Cette news letters est relayée spontanément et nous les remercions sur les sites :

<http://f6hqy.com/> et <http://f6oyu.wordpress.com/>

**Nous demandons à tous de bien vouloir diffuser largement ces pages. Merci**

Nous vous invitons donc à nous faire part de vos commentaires et suggestions pour nous permettre d'enrichir de façon continue notre débat.

**Pour vos observations, commentaires mais aussi vous inscrire ou malheureusement vous effacer de la liste, une seule adresse à retenir :**

radioamateurs.france @ gmail.com

73 Dan

LA SUITE ...      Semaine 26

*Cette tribune libre accueillie dans ce bulletin n'engage que la réflexion de son auteur*

